

CONVOCATION

L'an deux mil quinze et le vingt-six octobre, une convocation est adressée à tous les conseillers municipaux pour le samedi 31 octobre 2015 à 16h, salle de la mairie.

Le Maire,

Séance du 31 octobre 2015

(compte rendu approuvé par le Conseil Municipal le 13 novembre 2015)

L'an deux mille quinze, le trente-et-un octobre à 16h00, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Alain BUJADOUX, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Jacques GALLAND, Mme Michèle ALOUCHY, M. Pascal REDON, Mme Michèle TIXIER-GALLAND.

Absents/Excusés : M. Julien MOURLON, qui a donné pouvoir à M. Alain BUJADOUX ; M. Rodolphe MARTIN, qui a donné pouvoir à M. Jean-Marie BERTRAND ; M. Frédéric DUPLÉIX.

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie BERTRAND

1) Approbation du compte rendu de la réunion du 1^{er} octobre 2015

Aucune observation n'est formulée. Le Maire soumet le projet de compte rendu au vote.

Pour	Contre	Abstention
8	0	Jacques GALLAND Pascal REDON

Le projet de compte rendu est adopté.

2) Consultation des électeurs de la Commune sur le regroupement intercommunal proposé par le Préfet (avis sur le projet de SDCI) - date du vote, rédaction de la question à poser, autres modalités

Ce point de l'ordre du jour fait suite à la délibération du 1^{er} octobre 2015 (point 11 de l'ordre du jour) relative à l'organisation d'une consultation des électeurs de la Commune préalablement à l'avis que le Conseil doit transmettre au préfet sur son projet de nouvelle carte des intercommunalités.

Sont, tout d'abord, évoquées la formulation de la question à poser aux électeurs et les informations à leur fournir.

Du débat ressort un consensus sur les points suivants :

- texte de la question : « Préférez-vous que la Commune de Saint-Silvain-Bellegarde fasse partie d'une communauté de communes élargie de l'Est du département incluant Auzances-Bellegarde, plutôt que d'une communauté de communes élargie du Sud du département incluant Creuse Grand Sud (Aubusson-Felletin, Plateau de Gentioux) ? » ;
- mention sous la question : « Vote OUI = en faveur d'un rattachement à la communauté de communes élargie de l'Est du département incluant Auzances-Bellegarde ; Vote NON = en faveur d'un rattachement à la

communauté de communes élargie de l'Est du département incluant Creuse Grand Sud (Aubusson-Felletin, plateau de Gentioux) ;

- à joindre à la question : la carte des nouvelles intercommunalités proposée par le Préfet ; une brève notice sur le contexte (situation géographique de la Commune, incluse dans l'EPCI n°1 et en bordure de l'EPCI n°2) et les modalités pratiques de la consultation.

Est ensuite évoquée la date de la consultation.

Après avoir rappelé sa lettre du 28 septembre 2015 au Préfet, le Maire fait état de la réponse reçue, le 08 octobre 2015, dans laquelle le Préfet indique qu'en application de la loi, la consultation ne peut avoir lieu entre le lundi 23 novembre et le dimanche 13 décembre en raison des élections régionales.

Un débat s'engage sur l'alternative suivante :

- soit une consultation organisée le dimanche 22 novembre préalablement à l'avis à rendre par le Conseil Municipal, pour le 15 décembre au plus tard, sur le projet de nouvelle carte des intercommunalités notifié par le préfet en octobre ;
- soit une consultation organisée début 2016, préalablement à la position à prendre par le Conseil Municipal sur le projet, le cas échéant ajusté par rapport à la version actuelle, que le préfet aura transmis, fin décembre, avec les avis des communes et des intercommunalités concernées, à la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) pour qu'elle statue dans les trois mois, avec la possibilité d'amender à la majorité des deux tiers le projet du préfet.

Le Maire conclut la discussion en proposant au Conseil de décaler la consultation au début de l'année 2016, la date précise étant fixée par une prochaine délibération du Conseil Municipal de telle sorte que la Commune soit en mesure de présenter en temps voulu une éventuelle demande de changement de rattachement intercommunal.

Pour	Contre	Abstention
6	4 Jean-Marie BERTRAND Pascal REDON Jacques GALLAND Rodolphe MARTIN	0

La consultation des électeurs sera organisée début 2016, à une date à fixer lors d'une prochaine réunion du Conseil.

3) Questions diverses :

a) *Elections régionales des dimanches 6 et 13 décembre 2015*

Le bureau de vote sera constitué, pour les deux dimanches, comme suit :

- 8h-10h : Alain GRASS, Jacques GALLAND, un membre extérieur au Conseil Municipal ;
- 10h-12h : Michèle TIXIER-GALLAND, Rodolphe MARTIN, un membre extérieur au Conseil Municipal ;
- 12h-14h : Isabelle CARTON, Michèle ALOUCHY, un membre extérieur au Conseil Municipal ;
- 14h-16h : Jean-Marie BERTRAND, Frédéric DUPLÉIX, un membre extérieur au Conseil Municipal ;
- 16h-18h : Alain BUJADOUX, Pascal REDON, un membre extérieur au Conseil Municipal.

b) Chemin de Chez Bardy aux Trois-Ponts

Le solde de la subvention exceptionnelle attribuée à la Commune en 2012, par la Sénatrice Mme NICOUX, pour l'élargissement et l'empierrement de ce chemin, soit 2.496 € sur un montant total de subvention de 10 000 €, vient de lui être versé.

c) Assainissements individuels

Dans le cadre du service public d'assainissement non collectif (SPANC), la Communauté de communes Auzances-Bellegarde tiendra, pour les habitants de la Commune, une réunion publique d'information dans la salle polyvalente le mardi 8 décembre à 18h30.

Y participeront notamment un technicien de la Communauté de communes et un de l'entreprise HTE (Habitat Territoire Environnement) de Guéret chargée par la Communauté de communes de faire les diagnostics des installations individuelles d'assainissement.

d) Travaux dans la salle polyvalente

L'entreprise PINET a commencé à intervenir le 28 octobre pour une dizaine de jours. Les travaux de peinture suivront.

Il n'est pas nécessaire de changer l'alarme incendie pour installer la prise « sono » réglementaire.

e) Christ en Croix

Le dossier de candidature présenté par la Commune pour la restauration du Christ en Croix retrouvé dans le presbytère n'a pas été retenu par le jury du concours CEA/AMF 2015 « Sauvez le patrimoine de votre commune ».

f) Fièvre catarrhale

L'interdiction de déplacement des troupeaux est levée.

g) Appel d'offres groupé pour l'achat d'électricité

L'appel d'offres groupé d'achat d'électricité (à compter du 1^{er} janvier 2016) organisé par le Syndicat des énergies de la Creuse (SDEC) pour le compte des quelque 240 collectivités (dont 190 communes) ou autres organismes publics creusois adhérents au groupement, dont la Commune de Saint-Silvain, a été remporté par ENGIE (ex GDF Suez), devant EDF et PROXELIA.

Il en résulterait une économie globale annuelle, pour l'ensemble des membres du groupement, de 445.000 €.

La prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra le vendredi 13 novembre 2015 à 20h à la Mairie.

La séance est levée à 18h00

Le secrétaire,

Jean-Marie BERTRAND

Le Maire,

Alain BUJADOUX